

E 2001 (A) 627

*Le Ministre de Suisse à Rome, G. Carlin,
au Président de la Confédération et Chef du Département politique, J. Zemp*

L

Rome, 15 mars 1902

J'ai l'honneur de Vous accuser réception, avec remerciements, de vos intéressantes communications du 12 crt.¹ concernant l'échange de notes entre Vous et M. Silvestrelli sur un article du journal «Il Risveglio». Je suis heureux d'en être informé, pour mon usage personnel.

Des articles beaucoup plus injurieux paraissent souvent dans des journaux anarchiques en France, en Allemagne et aux Etats-Unis d'Amérique («Freiheit» de Mort). M. Prinetti se garde bien de réclamer d'une façon insolente, car il s'agit de Grands Etats; vis-à-vis de la Suisse, il croit pouvoir se laisser aller. Je lui en ai déjà fait la remarque, l'été dernier.

Des réclamations de ce genre pouvant se répéter fréquemment, ainsi que le démontre l'expérience, il serait peut-être bon que le Département fit une petite collection de publications injurieuses publiées, contre la maison de Savoye, dans les Pays cités ci-dessus. Elles pourraient, alors, à l'occasion, utilement être placées sous les yeux de M. Silvestrelli; on lui demanderait, en même temps, ce que son Gouvernement fait dans ces pays.

J'ajoute que M. Prinetti ne m'a pas entretenu jusqu'ici de l'incident que vous

1. Cf. n° 380.



842

15/17 MARS 1902

avez bien voulu me signaler; mais ce qui est certain, malheureusement, c'est que ses sentiments envers la Suisse n'ont pas changé: il sont peu bienveillants et «tel maître, tel valet»! ... Du reste nous savions dès le début que M. Silvestrelli avait été envoyé à Berne pour nous parler «à la Bulgare». Il est bon qu'il apprenne que ce ton n'est pas accepté à Berne. Je crains toutefois qu'une amélioration notable ne se produira que quand M. Prinetti ne sera plus à la tête du Ministère des Affaires étrangères, ce qui pourrait se produire après les vacances de Pâques, l'existence du Cabinet Zanardelli ne me semblant guère assurée au-delà de cette époque.